

Menuisier

RNCP18317 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	234
Formacode(s)	22435
Code(s) ROME	H2206, H2207, H2202, F1607
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du Brevet professionnel Menuisier est un professionnel hautement qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de publics...

Il est également susceptible d'effectuer des opérations de rénovation des ouvrages courants de la profession mais, aussi, de réhabilitation de ceux qui font partie du patrimoine et des monuments historiques.

Il exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à l'étude de projets ou d'ouvrages complexes et très variés grâce à la maîtrise de ses savoir-faire et à ses connaissances technologiques ;
- préparer le processus de réalisation de son ouvrage à partir du dossier d'étude, des concepts et des normes de la menuiserie et de l'agencement, des contraintes de l'entreprise et des contraintes environnementales ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et les procédés courants de fabrication et de mise en œuvre.

En fonction de l'expérience acquise en entreprise et de l'évolution de ses compétences initiales, il pourra :

- organiser et assurer le suivi d'un chantier ;
- animer le travail d'une équipe de professionnels.

Le titulaire du Brevet professionnel Menuisier doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite de la réalisation d'un ouvrage en totale autonomie.

Après quelques années d'expérience en atelier et sur chantier à réaliser des travaux divers, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et/ou assurer la fonction de chef d'équipe.

Ayant acquis la maîtrise de son métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du Brevet professionnel Menuisier est un professionnel hautement qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de

menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de publics...

Il est également susceptible d'effectuer des opérations de rénovation des ouvrages courants de la profession mais, aussi, de réhabilitation de ceux qui font partie du patrimoine et des monuments historiques.

Il exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à l'étude de projets ou d'ouvrages complexes et très variés grâce à la maîtrise de ses savoir-faire et à ses connaissances technologiques ;
- préparer le processus de réalisation de son ouvrage à partir du dossier d'étude, des concepts et des normes de la menuiserie et de l'agencement, des contraintes de l'entreprise et des contraintes environnementales ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et les procédés courants de fabrication et de mise en œuvre.

En fonction de l'expérience acquise en entreprise et de l'évolution de ses compétences initiales, il pourra :

- organiser et assurer le suivi d'un chantier ;
- animer le travail d'une équipe de professionnels.

Le titulaire du Brevet professionnel Menuisier doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite de la réalisation d'un ouvrage en totale autonomie.

Après quelques années d'expérience en atelier et sur chantier à réaliser des travaux divers, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et/ou assurer la fonction de chef d'équipe.

Ayant acquis la maîtrise de son métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises artisanales, PME et PMI du secteur de la menuiserie et de l'agencement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Menuisier, agenceur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois · tension 4/5 (Élevée) F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	21 592
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 750 €
Selon la branche	5 400 € – 7 099 €
Prise en charge	Branches concernées
6 750 €	Valeur par défaut · 200 branches
7 099 €	CPNEFP Commerce à distance, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 012 €	CPN de la branche du Travail mécanique du bois, scieries, négoce et importation des bois, CPNE Menuiseries Charpentes et portes planes
6 995 €	CPNEFP commerces quincaillerie, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
6 500 €	CPNE de l'industrie et des services nautiques, CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
6 794 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 610 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
6 600 €	CPNEFP du négoce des matériaux de construction
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 400 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP999

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37238

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18317/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	18 382 €
Coût moyen par dossier	4 596 €
Durée moyenne	406 h
Période	02/2021 – 03/2023
France compétences	79 %
France Travail	21 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.